

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 127 (1947)

Vereinsnachrichten: Rapport du Comité central sur l'exercice 1946

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III.

Bericht des Zentralvorstands, Rechnungen, Inventare und Veröffentlichungen Rapport du Comité central, Rapport financier, Inventaires et Publications Rapporto del Comitato centrale, Rapporto finanziario, Inventarii e Pubblicazioni

Rapport du Comité central sur l'exercice 1946

par *G. Tiercy*, président

L'année 1946 a été celle de la reprise des relations internationales dans les domaines scientifiques. A vrai dire, quelques réunions avaient déjà eu lieu au cours des derniers mois de 1945; par exemple celle du Comité exécutif de l'Union internationale de géodésie et de géophysique, à Oxford; ou encore le congrès organisé à Paris, du 20 au 26 octobre, par l'Association française pour l'avancement des sciences, sous le titre de « Congrès de la Victoire », et auquel ont participé plusieurs membres de la S. H. S. N.; mais c'est bien l'année 1946 qui a vu les unions scientifiques internationales reprendre leur activité après les années d'engourdissement imposées par la guerre mondiale; elle a vu l'assemblée générale du Conseil international des Unions scientifiques (I. C. S. U.) à Londres, celle de l'Union internationale de géodésie et de géophysique à Cambridge, celle de l'Association internationale de géodésie à Paris, celles des Unions de chimie à Londres et de physique à Cambridge, celle de l'Union radioscientifique à Paris, celle du Comité exécutif de l'Union d'astronomie à Copenhague; la Suisse a été représentée à chacune de ces assemblées générales par un ou plusieurs membres de la S. H. S. N.

D'autre part, les commissions de celle-ci ont travaillé vaillamment, comme à l'accoutumée; elles ont droit à nos remerciements, de même que nos différentes sections. Le travail de tous ces groupements scientifiques est de la première importance pour l'avenir du pays, non seulement sur le plan intellectuel, mais aussi sur celui de l'industrie et du bien-être de la collectivité. Il est à souhaiter que les représentants du peuple et des cantons dans les conseils du pays s'en rendent toujours mieux compte. Nous saisissons ici l'occasion de remercier très vivement les délégués du Conseil fédéral au sein de notre Sénat pour le précieux appui et les avis qualifiés qu'ils nous ont donnés, cette année comme au cours des précédentes.

Etat nominatif des membres

Nous avons eu des deuils à déplorer en 1946; la mort nous a enlevé 32 membres actifs, dont M. le Dr W. Bernoulli, ancien trésorier du Comité central, et M. le Dr méd. R. La Nicca, qui a présidé la Commission Joachim de Giacomi pendant 25 ans.

Nous avons aussi dû enregistrer la démission de 14 membres.

Par contre, nous avons eu la joie d'inscrire sur nos listes les noms de 90 nouveaux membres, dont deux membres honoraires. Ces modifications dans l'état nominatif de nos membres ordinaires font que ceux-ci, à la fin de l'exercice 1946, sont au nombre total de 1291, dont 104 membres à vie.

Quant au problème concernant les membres honoraires de la S. H. S. N., qui n'étaient plus qu'au nombre de 19 à la fin 1946, il devra recevoir, au cours des années qui viennent, une solution bien étudiée.

Séances et assemblées

Comme chaque année, le Comité central a siégé au complet une fois par mois; mais il a été souvent nécessaire de réunir deux ou trois de ses membres pour examiner certaines questions d'administration courante.

Le Sénat a tenu son assemblée ordinaire annuelle dans la salle du Conseil des Etats, à Berne, le 26 mai. Dans cette séance, il a accepté la proposition de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et de la section des sciences mathématiques et naturelles de l'Institut national genevois de tenir l'Assemblée générale de 1947 à Genève sous la présidence de M. le prof. Paul Wenger. Dans cette même séance, il a pris la décision de renvoyer au Comité central, pour nouvelle étude, deux propositions d'adjonction aux statuts, dont il sera question plus loin.

L'Assemblée générale de 1946 a eu lieu à Zurich, les 7, 8, 9 septembre, avec grand succès, à l'occasion de la célébration du 200^{me} anniversaire de la fondation de la Société zurichoise des sciences naturelles.

Commissions et Sociétés affiliées

Leur activité fait, comme chaque année, l'objet de courts rapports particuliers, qu'on trouvera dans la partie des Actes qui leur est réservée. Comme d'habitude, le Comité central s'est fait représenter par un de ses membres, chaque fois que la chose a été possible, aux séances des Commissions de la Société.

Propositions d'adjonction aux statuts

Comme il a été dit plus haut, les deux propositions présentées au Sénat, et tendant à compléter les statuts sur deux points particuliers,

ont été renvoyées au Comité central pour nouvelle étude. Il n'est pas dénué d'intérêt d'indiquer ici comment le Comité central a été amené à faire ces propositions. La première demandait que le président et le vice-président des sociétés affiliées spécialisées, lesquelles jouent le rôle de sections de la S. H. S. N. et qui désignent un délégué à notre Sénat, fussent personnellement membres de la S. H. S. N. A plusieurs reprises, en effet, le cas est arrivé où, pour traiter de choses concernant une section de la société, le Comité central a dû s'adresser à un président n'appartenant pas personnellement à la S. H. S. N., et par conséquent ignorant les obligations de celle-ci. Le Comité central a estimé le fait inadmissible. On a fait remarquer que le délégué de la Société spécialisée au sein du Sénat pouvait assurer la liaison entre sa société et le Comité central de la S. H. S. N. Mais cela n'est pas suffisant; le Comité central doit pouvoir s'adresser directement aux membres responsables de la gestion d'une société spécialisée affiliée, faisant figure de section de la S. H. S. N. Il faut ajouter que la question est moins grave en ce qui concerne les sociétés cantonales ou régionales; elle mérite cependant quelque attention.

La seconde proposition était de décider une limite d'âge pour les membres des commissions scientifiques; cette proposition a soulevé des protestations de la part de quelques membres âgés faisant partie de commissions; et ces protestations ont décidé le Sénat à renvoyer la proposition au Comité central pour nouvel examen.

Le Comité central tient à préciser ici que ce n'est pas de gaîté de cœur qu'il a fait cette proposition; s'il s'est décidé à la faire, c'est que des démarches ont été faites auprès de lui par des membres de plusieurs commissions, qui pensaient que celles-ci devaient être rajournées, mais qui estimaient qu'il était trop difficile et délicat pour eux de soulever directement la question au sein de leurs commissions respectives. L'initiative est donc partie de certaines commissions; et le Comité central proposait la limite de 70 ans parce qu'elle est adoptée par la plupart des universités. Il est d'ailleurs arrivé cette conséquence curieuse qu'à la suite de ce débat, un membre de commission touché par la limite d'âge proposée a démissionné de son propre chef; mais c'était justement l'un de ceux qui n'étaient pas personnellement visés par les démarches faites auprès du Comité central, et dont le concours était particulièrement apprécié de ses collègues. Tout en regrettant cette démission, on ne peut se défendre de la pensée qu'elle est le fait d'un sage.

Nouveau Comité central 1947—1952

La fin de l'année 1946 était aussi le terme des pouvoirs du Comité central genevois. Selon l'ordre de rotation admis, le siège central de la S. H. S. N. devait passer à Berne. Sur la proposition de la Société bernoise des sciences naturelles, approuvée par le Sénat dans

sa séance du 26 mai, l'Assemblée générale de la S. H. S. N., le 7 septembre à Zurich, a nommé le nouveau Comité central que voici:

Prof. Alexandre de Muralt, président,
Prof. Walter Feitknecht, vice-président,
Prof. F.-E. Lehmann, secrétaire,
Prof. Max Schürer, trésorier,
Prof. Joos Cadisch, membre adjoint.

Ce comité, avant de prendre ses pouvoirs, a tenu une séance en commun, à Genève, avec le Comité central sortant de charge.

Publications

La Commission des Mémoires a publié trois fascicules des volumes 76 et 77; et le Comité central le volume des Actes de l'exercice 1945. Nous rappelons qu'à ces deux séries, qui sont directement publiées par la S. H. S. N., s'ajoutent les mémoires, bulletins, comptes rendus ou publications des différentes commissions, des sociétés spécialisées affiliées et des groupements cantonaux ou régionaux.

Invitations et jubilés

En qualité d'Académie suisse des Sciences, la S. H. S. N. a pris part à la célébration du trois centième anniversaire de la naissance d'Isaac Newton, organisée à Londres par la Royal Society; la grande Compagnie savante d'Angleterre avait invité quatre membres de la S. H. S. N. à suivre les séances et cérémonies de ce jubilé, qui eut lieu du 15 au 20 juillet; nos représentants étaient MM. les prof. M. Lugeon, L. Ruzicka, A. Mercier et le président du Comité central, les deux premiers à titre de membres étrangers de la R. S.

En automne, l'Académie des Sciences de Washington et la Société de Philosophie de Philadelphie ont invité l'Académie suisse des Sciences à envoyer un représentant pour participer à un congrès organisé en commun par ces deux institutions; notre collègue, M. le prof. J. Weigle, qui se trouvait à cette époque en Amérique, a bien voulu représenter notre Compagnie.

La S. H. S. N. a encore été invitée à se faire représenter au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Nice, du 9 au 15 juillet; notre collègue, M. le prof. R. Wavre fut notre délégué.

Organisations scientifiques internationales

On trouvera, comme chaque année, les renseignements nécessaires soit dans le compte rendu de la séance de printemps du Sénat, soit dans les rapports particuliers des délégués de la S. H. S. N. auprès des différentes unions internationales.

Finances

Le compte annuel de 1946 indique fr. 47 126.54 d'entrées et fr. 38 652.48 de dépenses, laissant ainsi un bénéfice de fr. 8474.06. Il en est résulté une augmentation du capital disponible, qui a passé de fr. 2331.04 en 1945 à fr. 10 800.95 en 1946. Mais il faut relever que cette conclusion avantageuse est due essentiellement au fait que la S. H. S. N. a reçu un don généreux de fr. 10 000.— de feu notre collègue, le Dr Schoch de Zurich. Sans cet apport imprévu, l'exercice d'exploitation de 1946 se serait terminé avec un déficit de fr. 1525.94. On constate ainsi que notre équilibre financier reste instable, comme les années précédentes. Pour sortir de cette situation à équilibre précaire, notre Compagnie devra, à vues humaines, ou diminuer les frais d'impression, ou augmenter la cotisation annuelle. Le Comité central voue toute son attention à cette question délicate.

Parmi les sommes que notre trésorier est appelé à répartir figurent les crédits accordés par la Confédération à la S. H. S. N., et qui sont affectés à des tâches déterminées. Ces crédits ont atteint, pour 1946, un total de fr. 178 100.—; cela représente une diminution de fr. 5000.— sur le total accordé pour 1945. Il semble que certains commissaires fédéraux n'apprécient pas à sa juste valeur l'importance d'une Compagnie comme la S. H. S. N., soit sur le plan national, soit sur le plan international, et cela aussi bien du point de vue industriel et commercial que du point de vue purement scientifique. Le Comité central regrette vivement cette diminution des crédits de travail qui nous sont accordés, et veut espérer qu'elle ne sera que momentanée. Nous tenons à dire, à cette occasion, combien est grande notre gratitude envers les membres des autorités fédérales qui nous donnent leur appui, notamment envers le chef du Département fédéral de l'Intérieur, qui a toujours examiné nos propositions avec la plus grande bienveillance.

Observations rétrospectives et finales

En terminant ce dernier rapport de la période administrative 1941—1946, il nous sera permis de jeter un coup d'œil sur ces six années, et de faire quelques observations.

Le Comité central qui vient de déposer son mandat a été appelé à défendre la situation de la S. H. S. N., et cela à divers titres; le succès a parfois répondu à ses efforts, mais pas toujours.

Le Comité central a fait à plusieurs reprises des démarches pour obtenir l'augmentation, ou tout au moins le maintien, des crédits qui nous sont accordés par les autorités fédérales pour des tâches déterminées; malgré la compréhension et l'appui du chef du Département fédéral de l'Intérieur, il n'a été que partiellement satisfait. Il est permis d'estimer regrettable qu'on accorde moins d'attention au travail scientifique qu'aux expositions de timbres-poste ou à l'entraînement de certaines équipes sportives.

Des démarches ont été faites, dès 1941, avec un résultat favorable, pour obtenir, en faveur des fonds appartenant à la S. H. S. N., l'exonération de l'impôt à la source.

Le Comité central est intervenu pour demander qu'on respecte le domaine du Parc national menacé par certaines entreprises; l'avenir, à cet égard, n'est pas encore assuré à satisfaction.

Le Comité central a demandé qu'un crédit spécial (d'une vingtaine de milliers de francs) soit alloué à la S. H. S. N., pour que celle-ci soit en mesure de payer toutes les cotisations dues aux Unions internationales scientifiques au sein desquelles elle représente la Suisse, et qui n'ont pas pu être payées à temps voulu entre 1939 et 1946. Grâce à l'intervention des délégués du Conseil fédéral dans notre Sénat, grâce aussi à l'appui du chef du Département de l'Intérieur, nous avons appris avec soulagement que ce crédit spécial serait accordé. Il eût été bien déplorable que la Suisse ne s'acquittât pas de ses obligations financières envers les Unions internationales scientifiques, alors que certains pays, qui ont supporté la guerre et l'occupation, ont déjà versé intégralement toutes les cotisations arriérées qu'ils devaient.

Le Comité central n'a guère rencontré de succès dans la campagne financière qu'il a entreprise en 1945 dans l'idée d'arriver à une augmentation substantielle du Fonds central; il s'est trouvé en présence des démarches faites par le Don suisse, qui cherchait lui aussi des capitaux; et il eût été déplacé d'insister à ce moment. Nous pensons que la question devra être examinée à nouveau par la suite.

En revanche, nous avons enregistré des dons importants de trois collègues défunts: M^{lle} Cécile Rübel, M. le Dr Geigy et M. le Dr Schoch.

Le Comité central a servi d'intermédiaire en 1944 pour faire parvenir à la Section de médecine et chirurgie de l'Académie des Sciences de Paris, tout un lot de matériel sanitaire offert par un groupe de fabricants suisses et destiné à la population française éprouvée.

Sur le plan intérieur de la S. H. S. N., le Comité central a réussi à atténuer certaines divergences au sein de quelques commissions; et nous voulons espérer que la paix régnera à l'avenir dans ces groupes qui ont connu des discussions par trop animées.

Il nous est agréable de terminer ces considérations en adressant nos vives félicitations à ceux des membres de notre Académie suisse des Sciences qui ont été l'objet de brillantes distinctions de la part d'Académies nationales ou d'Universités d'autres pays. Il est permis de considérer que l'honneur qui leur a été fait s'attache aussi à notre Compagnie.